



Acquisition congés d'ancienneté CNN66 et départ à la retraite

Par JMBCAP

Bonjour,

Je pars à la retraite au 30 juin.

Ayant 15 ans d'ancienneté depuis 2023, j'ai droit à 6 jours d'ancienneté au 01/06 de chaque année dès le 01/06/2023.

Je demande à vérifier mon calcul pour le 30/06/2025, date de mon dernier jour avant la retraite et solde de tout compte.

Suivant mon calcul, au 01/06/2025, j'ai acquis 6 jours de la période précédente (1er juin 2024 à 31 mai 2025) à utiliser après le 1er juin 2025; et le 30 juin 2025, s'ajoute un douzième de 6 jours soit 0,5 jour; soit un total au 30 juin 2025 de 6,5 jours à payer dans le solde de tout compte si aucun jours n'a été pris en juin 2025.

Ce calcul est-il exact?

Merci